Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes à court terme

Période close le 31 décembre 2020

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du Portefeuille. Si les états financiers annuels n'accompagnent pas le présent rapport, vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels gratuitement, sur demande, en communiquant avec nous au 1 855 852-1026, en nous envoyant un courriel à **contact.centre@bmo.com**, en nous écrivant à BMO Gestion privée de placements inc., 1 First Canadian Place, 100 King St. W., 41st Floor, Toronto (Ontario) M5X 1A1, ou en visitant notre site Web à **www.bmo.com/banqueprivee** ou celui de SEDAR au **www.sedar.com**. Vous pouvez également communiquer avec nous par une de ces méthodes pour demander un exemplaire du rapport financier intermédiaire, des politiques et des procédures de vote par procuration du Portefeuille, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

BMO Gestion privée de placements inc. (BGPPI ou le « gestionnaire »), gestionnaire et gestionnaire de portefeuille, est responsable de la gestion de l'ensemble des activités, des placements et de l'administration des Portefeuilles BMO privé et a recours aux services de BMO Gestion d'actifs inc. (« BMO GA inc. » ou le « sous-conseiller ») à titre de sous-conseiller du Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes à court terme (le « Portefeuille »).

Objectif et stratégies de placement

Le Portefeuille a pour objectif de produire un niveau élevé de revenu d'intérêts et de préserver le capital investi. Le Portefeuille investit essentiellement dans des titres à revenu fixe de haute qualité échéant à plus de un an, notamment des obligations et des débentures émises par des gouvernements ou des sociétés du Canada.

Pour atteindre l'objectif de placement du Portefeuille, le sous-conseiller sélectionne des titres à revenu fixe en se rapportant aux caractéristiques d'un indice canadien d'obligations à court terme largement reconnu (qui comprend des obligations dont la durée à l'échéance est supérieure à un an ou inférieure ou égale à cinq ans) et investit principalement dans des titres qui fourniront un revenu annuel régulier.

Risque

Les risques associés à un placement dans le Portefeuille demeurent les mêmes que ceux qui sont décrits dans le dernier prospectus simplifié ou dans toute version modifiée ou dans l'aperçu du Portefeuille. Aucun changement ayant une incidence notable sur le niveau de risque global associé à un placement dans le Portefeuille n'a eu lieu au cours de la période. Le 7 mai 2020, le gestionnaire a procédé à l'examen du Portefeuille selon la méthode de classification du risque uniformisée prévue au *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* et a déterminé que le niveau de risque du Portefeuille demeurait inchangé. Le gestionnaire procède à l'examen du niveau de risque du Portefeuille et à l'examen de son indice de référence, s'il y a lieu, au moins tous les ans.

Résultats

Pour la période de 12 mois close le 31 décembre 2020, le Portefeuille a affiché un rendement de 5,27 %, après déduction des frais. En comparaison, l'indice de référence, l'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada, a obtenu un rendement total de 5,29 % pour la même période.

Au cours de la période, la propagation de la COVID-19 et le ralentissement économique qui s'est ensuivi ont incité les gouvernements et les banques centrales à prendre des mesures de politique monétaire inédites pour soutenir l'économie. La Banque du Canada a réduit son taux directeur de 150 points de base et lancé un programme d'assouplissement quantitatif prévoyant des achats d'actifs à grande échelle. Cela s'est traduit par une baisse de la courbe des taux des obligations d'État. Les écarts de taux des titres de sociétés se sont creusés au début de 2020, en raison d'une accentuation des risques de défaillance, qui ont fini par s'atténuer

plus tard durant l'année. À la fin de 2020, ces écarts avaient retrouvé leurs niveaux d'avant la pandémie. Les prévisions d'inflation à court terme sont demeurées invariablement basses. L'indice obligataire universel FTSE Canada a progressé de 8,7 % en 2020. L'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada et l'indice des obligations globales à moyen terme FTSE Canada ont respectivement gagné 5,3 % et 10,1 %.

Les placements du Portefeuille en obligations à duration courte (obligations présentant une sensibilité plus faible aux taux d'intérêt) ont plombé le rendement relatif, car les obligations à plus long terme ont réalisé un rendement supérieur. La composante des obligations fédérales du Portefeuille a également nui au rendement. Les placements dans le secteur des infrastructures ont nui au rendement du Portefeuille, tout comme les obligations de sociétés notées AAA/AA.

Au cours de la période, les obligations de sociétés ont fait mieux que les obligations fédérales et provinciales. C'est le volet des obligations de sociétés notées A qui a contribué le plus au rendement relatif du Portefeuille. Les obligations provinciales ont amélioré le rendement du Portefeuille, tout comme les placements dans les secteurs des industries et des services de communication.

Pour en savoir plus sur le rendement à long terme et la composition du Portefeuille, veuillez consulter les sections Rendement passé *et* Sommaire du portefeuille *du présent document.*

Événements récents

Le sous-conseiller s'attend à ce que l'économie connaisse d'autres turbulences tant que le déploiement des vaccins contre la COVID-19 ne sera pas achevé. Ces turbulences inciteront les banques centrales de la planète à poursuivre leurs achats d'obligations à un rythme sans précédent et à maintenir les taux d'intérêt à des niveaux historiquement bas. Le Portefeuille maintient une duration courte et le sous-conseiller est d'avis que son positionnement peut ne pas convenir à une conjoncture marquée par le rendement supérieur des obligations à duration longue. De l'avis du sous-conseiller, si la distribution des vaccins est plus lente ou moins efficace que prévu, cela pourrait nuire aux obligations de sociétés. Si une telle situation venait à se produire, le sous-conseiller est d'avis que les placements du Portefeuille en obligations fédérales peuvent fournir une certaine protection.

Opérations avec des parties liées

La Société de fiducie BMO, filiale indirecte entièrement détenue par la Banque de Montréal (BMO), est le fiduciaire (le « fiduciaire ») du Portefeuille tandis que BGPPI en est le gestionnaire. À l'occasion, BGPPI peut conclure, au nom du Portefeuille, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres membres de BMO Groupe financier ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées au Portefeuille (chacun, une « partie liée » et collectivement, les « parties liées »). Cette section décrit brièvement les transactions entre le Portefeuille et une partie liée. Tous les conflits d'intérêts sont signalés au comité d'examen indépendant (CEI). Le rôle principal du CEI est de déterminer si la mesure proposée par le gestionnaire aboutit à un résultat juste et raisonnable pour le Portefeuille. Le CEI a examiné les relations avec les parties liées décrites ci-après et a formulé une recommandation favorable selon laquelle ces relations aboutissent à un résultat juste et raisonnable pour le Portefeuille.

Sous-conseiller

BGPPI a retenu les services de BMO GA inc., une partie liée, pour fournir des conseils en placement et prendre des décisions de placement pour le Portefeuille. BMO GA inc. touche mensuellement des honoraires de sous-conseiller dont le montant est fonction de l'actif sous gestion. BMO GA inc. est rémunérée par BGPPI.

Achat et vente de titres

Au cours de la période, le gestionnaire s'est fondé sur les instructions permanentes du comité d'examen indépendant (CEI) du Portefeuille relativement aux opérations avec des parties liées suivantes qui peuvent avoir été effectuées dans le Portefeuille :

a) des placements dans des titres de BMO, membre du groupe du gestionnaire;

b) des placements dans une catégorie d'actions d'un émetteur ou de titres de créance non gouvernementaux, pendant la période de placement de ces titres ou pendant la période de 60 jours suivant la période de placement, alors que BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe du gestionnaire, ou tout autre membre du groupe du gestionnaire, agissait à titre de preneur ferme dans le cadre du placement de ces titres;

c) des opérations sur le marché secondaire, sur des titres de créance négociés hors cote pour lesquels BMO Nesbitt Burns Inc., ou tout autre membre du groupe du gestionnaire, agit à titre de contrepartiste sur le marché canadien des titres de créance;

d) des opérations interfonds

(chacune de ces opérations étant une « opération avec des parties liées »).

Conformément aux instructions permanentes du CEI, lorsqu'ils décident d'effectuer une opération avec des parties liées pour le Portefeuille, le gestionnaire et le sous-conseiller du Portefeuille doivent respecter les politiques et les procédures écrites du gestionnaire qui régissent les opérations avec des parties liées, et faire périodiquement rapport au CEI, en indiquant chaque cas où le gestionnaire ou le sous-conseiller se sont fondés sur les instructions permanentes et en précisant si l'opération visée a été conforme aux politiques et aux procédures en vigueur. Les politiques et les procédures applicables visent à assurer que chaque opération avec des parties liées i) est effectuée sans aucune influence de BMO, de BMO Nesbitt Burns Inc. ou d'une entreprise associée avec BMO ou BMO Nesbitt Burns Inc. ou d'un membre du même groupe, et ne tient compte d'aucune considération se rapportant à BMO, à BMO Nesbitt Burns Inc. ou à une entreprise associée avec BMO ou BMO Nesbitt Burns Inc. ou à un membre du même groupe, ii) représente un jugement porté par le gestionnaire ou le sous-conseiller sans autre considération que l'intérêt du Portefeuille, et iii) aboutit à un résultat juste et raisonnable pour le Portefeuille.

Frais de gestion de patrimoine
Les parts du Portefeuille sont offertes uniquement par l'entremise des services de gestion de patrimoine de BMO Groupe financier. Le fiduciaire, une partie liée, et le gestionnaire facturent des frais annuels à chaque investisseur pour les services de gestion de patrimoine offerts par BMO Groupe financier, ces frais étant calculés selon un barème dégressif variant entre 1,95 % et 0,20 % de l'actif sous gestion selon le type et la taille du portefeuille de placements de l'investisseur. Le montant réel des frais de gestion de patrimoine exigé de l'investisseur est déterminé en fonction du *Barème des frais contenu dans l'énoncé de politique de placement* de BGPPI, qui lui est remis en même temps que la convention de gestion des placements intervenue entre l'investisseur, le fiduciaire et BGPPI. Les frais sont payés directement par l'investisseur au fiduciaire et au gestionnaire. Le fiduciaire peut rémunérer les institutions financières et les représentants inscrits de BMO Groupe financier pour les recommandations de clients aux services de gestion de patrimoine.

Services aux porteurs de parts
Des parties liées fournissent certains services au Portefeuille. BGPPI est l'agent chargé de la tenue des registres du Portefeuille. Le fiduciaire et BGPPI sont rémunérés par le Portefeuille pour les services de garde et d'administration qu'ils fournissent. Les services d'administration comprennent la comptabilité des fonds, la tenue de livres et le traitement des ordres d'achat ou de rachat.

Les frais imputés au Portefeuille pendant les périodes s'établissaient comme suit :

	Période close le 31 déc. 2020 (en milliers de dollars)	**Période close le 31 déc. 2019 (en milliers de dollars)**
Services aux porteurs de parts	264	267

Frais de gestion

Aucuns frais de gestion ne sont imputés au Portefeuille. Le fiduciaire et le gestionnaire touchent des frais annuels de gestion de patrimoine des investisseurs pour les services de gestion de patrimoine offerts par BMO Groupe financier.

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Portefeuille et ont pour but de vous aider à comprendre les résultats financiers du Portefeuille pour les périodes indiquées.

Actif net par part du Portefeuille[1]		Exercices clos les 31 décembre 2020	2019	2018	2017	2016
Actif net à l'ouverture de la période	$	10,13	10,06	10,12	10,38	10,55
Augmentation (diminution) liée aux activités :						
Total des revenus	$	0,19	0,20	0,18	0,17	0,18
Total des charges[2]	$	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)
Gains (pertes) réalisés pour la période	$	0,06	0,00	(0,07)	(0,03)	0,02
Gains (pertes) latents pour la période	$	0,28	0,09	0,07	(0,14)	(0,10)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités[3]	$	0,53	0,29	0,18	(0,00)	0,10
Distributions :						
Revenu de placement (hors dividendes)	$	0,24	0,24	0,25	0,26	0,27
Dividendes	$	—	—	—	—	—
Gains en capital	$	—	—	—	—	—
Remboursement de capital	$	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distributions annuelles totales[4]	$	0,24	0,24	0,25	0,26	0,27
Actif net à la clôture de la période	$	10,42	10,13	10,06	10,12	10,38

1) Ces données sont tirées des états financiers audités du Portefeuille.

2) Comprend les commissions, les autres coûts de transactions du portefeuille et les retenues d'impôts.

3) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne doit pas être interprété comme un rapprochement de l'actif net par part entre l'ouverture et la clôture de la période.

4) Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires		Exercices clos les 31 décembre 2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)[1]	$	2 483 205	2 617 452	2 034 129	2 308 722	2 668 824
Nombre de parts en circulation (en milliers)[1]		238 367	258 339	202 240	228 095	257 104
Ratio des frais de gestion[2]	%	0,03	0,03	0,03	0,02	0,02
Ratio des frais de gestion avant renonciations ou prises en charge[2]	%	0,14	0,14	0,15	0,13	0,14
Ratio des frais d'opérations[3]	%	—	—	—	—	—
Taux de rotation des titres en portefeuille[4]	%	40,98	49,26	41,98	57,73	36,03
Valeur liquidative par part	$	10,42	10,13	10,06	10,12	10,38

1) Données au 31 décembre de la période indiquée.

2) Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (hors commissions et autres coûts de transactions du portefeuille) de la période indiquée; il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

3) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et autres coûts de transactions du portefeuille; il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Pour les périodes présentées ci-dessus, aucune commission ni aucun coût de transactions n'a été engagé par le Portefeuille. Par conséquent, le ratio des frais d'opérations pour chacune des périodes a été de zéro.

4) Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le sous-conseiller du Portefeuille gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Portefeuille achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le portefeuille sont élevés au cours de l'exercice, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un portefeuille.

Rendement passé

Généralités

Les données sur le rendement du Portefeuille supposent que les distributions effectuées au cours des périodes indiquées ont servi à acheter des parts additionnelles du Portefeuille et elles sont fondées sur la valeur liquidative du Portefeuille.

Les données sur le rendement ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais facultatifs qui auraient réduit le rendement, le cas échéant. Il convient de noter que le rendement passé du Portefeuille n'est pas une garantie de son rendement futur.

Rendements annuels

Le graphique ci-dessous présente le rendement pour chacun des exercices indiqués et illustre le rendement d'une année à l'autre. Il indique, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice.

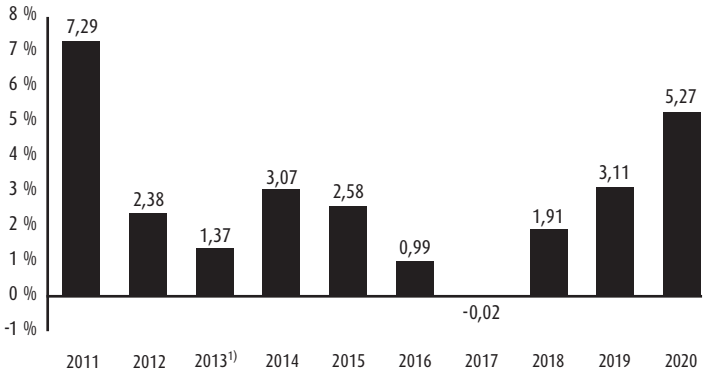

[1)] Les stratégies de placement et l'indice de référence du Portefeuille ont été modifiés le 25 janvier 2013. Par conséquent, le rendement du Portefeuille avant cette date aurait été différent si celui-ci avait été géré selon les stratégies de placement et l'indice de référence actuels.

Rendements annuels composés

Le tableau ci-après compare les rendements annuels composés passés du Portefeuille et ceux de l'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada et de l'indice des obligations universelles FTSE Canada. L'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada est une mesure du rendement total des obligations canadiennes ayant une échéance de un à cinq ans. L'indice des obligations universelles FTSE Canada est une mesure générale du rendement total de toutes les obligations canadiennes négociables ayant une échéance supérieure à un an.

	Un an %	Trois ans %	Cinq ans %	Dix ans %
Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes à court terme‡*	5,27	3,42	2,24	2,78
Indice des obligations globales à court terme FTSE Canada**	5,29	3,42	2,26	2,54
Indice des obligations universelles FTSE Canada	8,68	5,61	4,19	4,49

‡ Le rendement du Portefeuille est présenté après déduction des frais; l'indice de référence ne comprend pas de frais de placement.

* Le 25 janvier 2013, les stratégies de placement et l'indice de référence du Portefeuille ont été modifiés.

** L'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada (100 %) est l'indice de référence du Portefeuille. Avant le 25 janvier 2013, il était composé à 50 % de l'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada et à 50 % de l'indice des obligations globales à moyen terme FTSE Canada.

On trouvera à la section Résultats *du présent rapport un commentaire sur le marché et des renseignements sur le rendement relatif du Portefeuille par rapport à son indice de référence.*

Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes à court terme

Sommaire du portefeuille

Au 31 décembre 2020

Répartition du portefeuille	% de la valeur liquidative
Obligations fédérales	46,8
Obligations de sociétés	29,9
Obligations provinciales	20,4
Obligations supranationales	1,3
Trésorerie/créances/dettes	0,5
Obligations municipales	0,9
Titres adossés à des créances mobilières	0,2
Répartition totale du portefeuille	**100,0**

25 principaux titres en portefeuille Émetteur	% de la valeur liquidative
Gouvernement du Canada, 2,250 %, 1er juin 2025	3,3
Gouvernement du Canada, non garanties, 1,000 %, 1er sept. 2022	3,0
Province d'Ontario, non garanties, 2,600 %, 2 juin 2025	2,6
Gouvernement du Canada, 1,750 %, 1er mars 2023	2,6
Gouvernement du Canada, 0,500 %, 1er sept. 2025	2,5
Fiducie du Canada pour l'habitation, série 48, obligations hypothécaires, garanties, 2,400 %, 15 déc. 2022	2,3
Gouvernement du Canada, non garanties, 0,500 %, 1er mars 2022	2,2
Fiducie du Canada pour l'habitation, série 58, obligations hypothécaires, garanties, 2,900 %, 15 juin 2024	2,1
Fiducie du Canada pour l'habitation, série 83, obligations hypothécaires, garanties, 2,350 %, 15 juin 2023	1,7
Gouvernement du Canada, 2,000 %, 1er sept. 2023	1,7
Province d'Ontario, non garanties, 2,850 %, 2 juin 2023	1,6
Fiducie du Canada pour l'habitation, série 67, obligations hypothécaires, garanties, 1,950 %, 15 déc. 2025	1,6
Gouvernement du Canada, 1,250 %, 1er mars 2025	1,6
Gouvernement du Canada, 2,250 %, 1er mars 2024	1,6
Fiducie du Canada pour l'habitation, série 78, obligations hypothécaires, garanties, 1,750 %, 15 juin 2022	1,5
Fiducie du Canada pour l'habitation, série 52, obligations hypothécaires, garanties, 2,350 %, 15 sept. 2023	1,5
Gouvernement du Canada, 0,250 %, 1er août 2022	1,5
Gouvernement du Canada, 1,500 %, 1er sept. 2024	1,5
Fiducie du Canada pour l'habitation, série 86, obligations hypothécaires, garanties, 2,550 %, 15 déc. 2023	1,4
Gouvernement du Canada, 1,500 %, 1er févr. 2022	1,4
Gouvernement du Canada, série 1, 1,500 %, 1er juin 2023	1,3
Gouvernement du Canada, 2,750 %, 1er juin 2022	1,3
Province d'Ontario, billets, non garantis, 1,750 %, 8 sept. 2025	1,2
Fiducie du Canada pour l'habitation, série 93, obligations hypothécaires, garanties, 0,950 %, 15 juin 2025	1,1
Province d'Ontario, non garanties, 3,500 %, 2 juin 2024	1,1
Principaux titres en pourcentage de la valeur liquidative totale	**45,2**
Valeur liquidative totale	**2 483 205 319 $**

Le sommaire du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées en permanence par le Portefeuille. Une mise à jour est disponible chaque trimestre.

Gestionnaire
BMO Gestion privée de placements inc.
1 First Canadian Place
100 King Street West, 41st Floor
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Fiduciaire
Société de fiducie BMO
1 First Canadian Place
100 King Street West, 41st Floor
Toronto (Ontario) M5X 1A1

BMO Gestion privée est un nom commercial qui désigne la Banque de Montréal et certaines de ses sociétés affiliées qui offrent des produits et des services de gestion de patrimoine. Les produits et les services ne sont pas tous offerts par toutes les entités juridiques au sein de BMO Gestion privée. Les services bancaires sont offerts par la Banque de Montréal. Les services de gestion de placements, de planification de patrimoine, de planification fiscale et de planification philanthropique sont offerts par l'entremise de BMO Nesbitt Burns Inc. et de BMO Gestion privée de placements inc. Les services successoraux et fiduciaires ainsi que les services de garde de valeurs sont offerts par la Société de fiducie BMO. Les entités juridiques de BMO Gestion privée n'offrent pas de conseils fiscaux.

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements futurs, résultats, circonstances, rendements ou attentes qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. Par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés ou implicites dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles les conditions du marché et de l'économie en général, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Portefeuille peut investir et les risques décrits en détail dans le prospectus simplifié des Portefeuilles BMO privé. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Portefeuille, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, BMO Gestion privée de placements inc. ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser aucune déclaration prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, et décline expressément toute intention ou obligation de le faire, sauf si la loi applicable l'y oblige.

MD Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

www.bmo.com/banqueprivee
Pour plus de renseignements, veuillez téléphoner au 1 855 852-1026

BMO Gestion privée